

INVITATION PRESSE

Les Prodiges de la République : cérémonie départementale de remise des prix

Angoulême, le 23 juin 2021

Toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens s'engagent remarquablement au service d'une cause ou des personnes. Pendant le confinement notamment, des jeunes apportaient les courses aux personnes plus âgées, cousaient des masques pour leurs voisins, des étudiants ouvraient une épicerie solidaire pour leurs camarades, etc. Ce sont, toutes et tous, des « Prodiges de la République ».

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, Marlène Schiappa, a présidé, le jeudi 27 mai 2021, la cérémonie nationale en l'honneur de ces « Prodiges » sélectionnés dans chaque département pour leur engagement citoyen et leur a remis un chèque de 500 euros à reverser à l'association de leur choix afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté.

En Charente, trois jeunes se sont illustrés pour leur engagement et ont été désignés « Prodiges de la République » :

- **M. Melvin Caunois**, prodige représentant la Charente lors de la cérémonie nationale :
Militant à la MJC de Ma Campagne et de l'association « Au fil des femmes », Melvin fait partie du conseil citoyen de son quartier et participe aux actions de l'épicerie solidaire et de la Banque alimentaire. Inscrit à la réserve civique, il récupère les invendus alimentaires pour les associations caritatives et participe aux maraudes en direction des sans domicile fixe.
- **Mme Evane Cardin**
Passionnée par la couture, Evane a confectionné plus de 100 masques pour les habitants de sa commune du nord-Charente, avec le tissu mis à disposition par la mairie d'Aunac-sur-Charente.
- **M. Anis Babouche** :
Lors du premier confinement, Anis a mis son savoir-faire au service de la Maison des habitants de Basseau en participant à la conception d'une gazette papier, destinée aux habitants du quartier dépourvu des relais numériques pour leur permettre de garder le contact avec les acteurs du quartier.

Vous êtes chaleureusement conviés à la cérémonie départementale de remise des prix, qui sera présidée par la préfète de la Charente, Magali Debate :

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 11h30
dans les salons de l'hôtel de la préfecture

en présence des membres du jury et des élus du département.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle